

**COTISATIONS ET FRAIS SUITE A
INSCRIPTION AU BARREAU DE LYON
TRANSFERT DE BARREAU
Année 2021
Règlement à joindre à votre dossier d'inscription**

Maître

1) Frais de Gestion de dossier250,00 Euros

2) Cotisation Ordinale fixe533,00 Euros

3) Cotisation CARPA50,00 Euros

4) Cotisation Solidarité / Fonds de dotation.....12,00 Euros

TOTAL..... 845,00 Euros

Règlement par chèque libellé au nom de l'Ordre des Avocats au Barreau de Lyon

Payé le :

Nom de la Banque :

N° du chèque :

Signature